

Perspectives économiques régionales 2023-2028

Le Bureau fédéral du Plan, l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA), Statistiek Vlaanderen et l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) publient, ce 18 juillet 2023, des perspectives économiques pour les trois régions.

L'activité économique en Flandre a été moins touchée par les crises qu'à Bruxelles et en Wallonie et sa croissance resterait plus soutenue

Le PIB flamand a moins reculé que celui des deux autres régions en 2020 et il s'est également redressé plus fortement après la crise sanitaire. Selon nos estimations, en 2022, le niveau du PIB flamand aurait été supérieur de 4,8% à celui de 2019, contre un dépassement de 3,1% à Bruxelles et de 1,4% en Wallonie. Du côté bruxellois, la branche d'activité « commerce et horeca » a nettement plus souffert de la crise sanitaire que dans les deux autres régions, tandis que la reprise plus faible en Wallonie est dans une large mesure attribuable à son industrie. La crise énergétique pèse sur la croissance économique des trois régions en 2023. L'économie wallonne continuerait de croître moins vite cette année-là (0,9%) que celle de la Flandre (1,4%) et de Bruxelles (1,3%). Au cours de la période 2024-2028, l'économie flamande progresserait de 1,6% par an en moyenne tandis que la croissance économique s'établirait à 1,3% en Wallonie et à 1,1% à Bruxelles. La Flandre bénéficierait en effet d'une contribution des services marchands plus élevée que dans les deux autres régions. En outre, la croissance économique en Flandre et en Wallonie est davantage soutenue par l'industrie.

Forte augmentation des taux d'emploi régionaux, plus prononcée à Bruxelles

Au cours de la période 2023-2028, l'emploi intérieur augmenterait, en moyenne, de 0,5% par an à Bruxelles, 0,7% en Wallonie et 1,0% en Flandre. L'emploi des résidents bruxellois augmenterait toutefois plus fortement que celui des résidents wallons et flamands (1,3% par an contre, respectivement, 0,7% et 0,9%), notamment grâce à la poursuite de l'augmentation des navettes de Bruxelles vers

la Flandre. En outre, la croissance de la population d'âge actif ralentit davantage à Bruxelles que dans les deux autres régions. Le taux d'emploi augmenterait dès lors le plus rapidement à Bruxelles, où il atteindrait 68,9% en 2028, contre 79,3% en Flandre et 68,1% en Wallonie.

Vu l'ampleur de la crise énergétique, le pouvoir d'achat des ménages résisterait bien dans les trois régions

En 2022, l'inflation historiquement élevée a lourdement pesé sur le pouvoir d'achat (mesuré par le revenu disponible réel par habitant), l'indexation des salaires et des allocations sociales intervenant avec un certain retard. Le pouvoir d'achat aurait reculé de 2,3% en Flandre, 1,9% en Wallonie et 1,8% à Bruxelles. En 2023, par contre, les indexations dépassent largement l'inflation, qui est en baisse. Cela se traduit par une forte augmentation du pouvoir d'achat qui, dans les trois régions, approcherait la moyenne nationale (4,0%).

En 2024, la croissance du pouvoir d'achat ralentirait, notamment en raison de la disparition des aides relatives à la facture énergétique. Au cours de la période 2025-2028, le pouvoir d'achat des ménages bruxellois augmenterait de 1,5% par an en moyenne, et celui des ménages flamands et wallons de 1,2%. Les revenus bruxellois sont soutenus par la dynamique de l'emploi des résidents de la région. En Flandre et en Wallonie, la hausse des revenus est davantage alimentée par les pensions en raison du vieillissement plus prononcé de la population.

Les perspectives régionales consistent en une désagrégation des « Perspectives économiques 2023-2028 » pour l'économie belge publiées en juin 2023 par le Bureau fédéral du Plan. Elles reprennent également des projections régionales relatives aux salaires, aux investissements, aux émissions de gaz à effet de serre et aux finances publiques.

La publication « *Perspectives économiques régionales 2023-2028* » peut être consultée et téléchargée via le site www.plan.be. Pour plus d'informations : Rik Vanhauteghem – 0472 78 29 81, rvh@plan.be